

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5585

présenté par
Mme Batho

à l'amendement n° 1874 de M. Dive

ARTICLE 9

À l'alinéa 6, supprimer le mot :
« , estimée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Simplification rédactionnelle.